approche a été calquée sur un ancien accord de prêt anglo-américain datant de 1946. L'économie indonésienne se comporte bien depuis cette époque; sa croissance est vigoureuse et le taux d'inflation demeure relativement bas.

Dans les exemples susmentionnés, les titres de dettes étaient tous détenus par des gouvernements. Or, il est beaucoup plus facile de gérer des problèmes de remboursement lorsqu'il s'agit de dettes souveraines, car les gouvernements peuvent décider d'assouplir leurs exigences ou même, de ne pas y donner suite; en outre, ils sont capables d'absorber les pertes qui peuvent en résulter.

Le problème auquel fait actuellement face la communauté financière internationale est beaucoup plus sérieux que ceux auxquels elle a été confrontée par le passé dans des circonstances similaires, non seulement parce que la dette accumulée est plus considérable, mais aussi parce qu'elle est en grande partie détenue par des banques commerciales. Les banques doivent fonctionner dans des cadres réglementaires très rigides, ce qui restreint leur liberté d'action. En outre, leur vocation d'affaires ne leur permet pas tellement d'absorber des pertes, qui pourraient affaiblir grandement leur rentabilité et miner complètement la confiance que leur accorde le public.

Les États pourraient intervenir et assumer, par l'un ou l'autre des mécanismes proposés, une partie ou la totalité des créances des banques commerciales, ou encore, en garantir le remboursement. Mais l'adoption d'une telle approche donnerait raison à ceux qui reprochent déjà aux gouvernements de «venir à la rescousse des banques», autrement dit, de les sortir d'une impasse résultant de leurs erreurs passées. Mais le Comité croit que si le problème d'endettement devait se détériorer au point de menacer la rentabilité même des banques, il vaudrait mieux laisser les gouvernements intervenir que d'assister à des faillites de banques en chaîne. Le Comité est d'ailleurs convaincu que cette initiative serait bien comprise du public.

Il serait désastreux de voir la situation se détériorer au point de requérir une intervention gouvernementale en vue de prévenir la faillite de grandes banques. Les gouvernements responsables devraient sans tarder apporter des mesures correctrices afin qu'on n'en vienne jamais là. Heureusement, les gouvernements ont les moyens d'aider les banques sans qu'on leur reproche immédiatement d'être «venus à la rescousse» des banques. Ainsi, en augmentant leur contribution aux ressources de la Banque mondiale pour lui permettre de prêter davantage, les gouvernements pourraient contribuer à réduire les pressions exercées sur les banques commerciales pour les inciter à consentir de nouveaux crédits. Les gouvernements pourraient également modifier le statut fiscal des réserves générales que doivent détenir les banques, les encourageant aussi à se constituer des provisions pour pertes.

Les difficultés actuelles des débiteurs et des créanciers constituent une réelle menace pour les fondements du système financier international. Le Comité estime que les gouvernements créanciers seront obligés de participer plus directement à la gestion du problème de la dette internationale, s'ils veulent éviter une grave déstabilisation de leur économie nationale.